



**Déclaration préliminaire de Stephen S. Poloz
gouverneur de la Banque du Canada
à la conférence de presse suivant la publication
du *Rapport sur la politique monétaire*
le 17 juillet 2013
Ottawa (Ontario)**

Bonjour. Tiff et moi sommes heureux d'être ici parmi vous aujourd'hui pour discuter du *Rapport sur la politique monétaire*, que la Banque a publié ce matin.

- La croissance de l'économie mondiale demeure modeste, quoique la cadence de l'activité varie considérablement d'une grande économie à l'autre.
- Aux États-Unis, l'expansion se poursuit à un rythme modéré. Le renforcement continu de la demande privée est contrebalancé en partie par l'incidence de l'assainissement budgétaire.
- Au Japon, la détente budgétaire et monétaire contribue à un redressement rapide de la croissance économique.
- Dans la zone euro, par contre, l'activité reste faible.
- En Chine et dans les autres économies émergentes, la croissance du PIB réel a ralenti, même si elle est plus vigoureuse que dans les économies avancées. Cela exerce une pression à la baisse sur les cours mondiaux des produits de base.
- Et, par conséquent, la Banque a revu légèrement à la baisse ses prévisions de croissance pour l'économie mondiale.
- La Banque s'attend encore à ce que l'économie du globe se raffermisse en 2014 et en 2015.
- Au Canada, la croissance économique devrait être volatile à court terme, en raison de facteurs temporaires inhabituels. Les perspectives globales ont peu changé par rapport à la projection d'avril de la Banque.
- La croissance annuelle moyenne du PIB devrait s'établir à 1,8 % en 2013 et à 2,7 % en 2014 et en 2015, à la faveur des conditions financières très expansionnistes.
- Malgré les défis qui subsistent sur le plan de la compétitivité, on s'attend à ce que les exportations gagnent en vigueur. Cela devrait stimuler la confiance et favoriser une expansion de plus en plus solide des investissements des entreprises. L'économie sera également soutenue par la poursuite de la croissance des dépenses de consommation, alors que l'investissement résidentiel devrait connaître encore de modestes reculs.

- On prévoit que la croissance du PIB réel sera suffisante pour que la marge de capacités excédentaires notable présente actuellement au sein de l'économie soit résorbée, éliminant ainsi l'écart de production vers le milieu de 2015, comme il était projeté en avril.
- L'inflation a été basse ces derniers mois et devrait le demeurer à court terme.
- La faiblesse de l'inflation mesurée par l'indice de référence reflète une marge notable et persistante de capacités excédentaires, des pressions concurrentielles accrues chez les détaillants, une progression des salaires relativement modérée et certains facteurs sectoriels temporaires. L'inflation mesurée par l'IPC global a aussi été limitée par la baisse des coûts d'intérêt hypothécaire.
- L'économie retournant graduellement à son plein potentiel et les attentes d'inflation étant bien ancrées, l'inflation mesurée tant par l'indice de référence que par l'IPC global devrait remonter à 2 % vers le milieu de 2015.
- Les nombreux risques à la hausse et à la baisse qui pèsent sur l'évolution de l'inflation sont équilibrés dans les perspectives. Trois des principaux risques sont associés à la conjoncture extérieure, soit ceux liés à une demande privée plus forte que prévu aux États-Unis, à l'incapacité de contenir la crise en Europe et à une expansion plus modérée qu'escompté en Chine et dans d'autres économies émergentes.
- Le plus important facteur de risque interne pour l'économie canadienne a trait à la possibilité d'une correction désordonnée des déséquilibres dans le secteur des ménages.
- Dans ce contexte, la Banque a décidé de maintenir le taux cible du financement à un jour à 1 %.
- Tant que l'économie canadienne affichera une marge importante de capacités inutilisées, que les perspectives en matière d'inflation resteront faibles et que l'évolution des déséquilibres dans le secteur des ménages continuera d'être constructive, la détente monétaire considérable en place actuellement demeurera appropriée. Au fil du temps, à mesure que la normalisation de ces conditions s'opérera, on peut s'attendre aussi à une normalisation graduelle du taux directeur, de façon à atteindre la cible d'inflation de 2 %.

Sur ce, Tiff et moi serons heureux de répondre à vos questions.